

Fiche de poste

INTITULE DU POSTE ⁽¹⁾

**Responsable de mission
(performance)**

Nom du titulaire actuel

Poste vacant

Références à prendre dans le [Répertoire des emplois-types des Administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative](#)

Famille professionnelle ⁽³⁾ : FAMILLE 11 – PILOTAGE ET ANIMATION DES SERVICES ET DES GRANDS PROJETS ;
FAMILLE 15 – SANTE

Emploi-type ⁽⁴⁾ : TPIL000005 - Responsable sectorielle/sectoriel d'un service territorial

Quotité emploi type principal (0,6 à 1) ⁽⁵⁾ : 0,7

Emploi-type secondaire et code du RET : TSAN000007 - Conseillère/conseiller technique qualité et performance

Quotité emploi type secondaire (0,2 à 0,4) ⁽⁵⁾ : 0,3

Références [RIME Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat](#)

Domaine fonctionnel ⁽³⁾ :

Métier ou emploi-type ⁽⁴⁾ :

Références [Répertoire des Métiers de l'UCANSS](#)

Métier :

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

Fiche N°

(à renseigner par la mission
Recrutement et Formation)

Code POSTE : 2020 66

Catégorie Etat: A B C

Corps et grade :

Inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale

Attaché principal / Attaché hors classe de l'administration de l'Etat

Directeur d'Hôpital (DH)

Catégorie Assurance-maladie : Agent de direction Praticien conseil
Informaticien Cadre Employé

Niveau : 8

Cotation

(Groupe de fonctions du
poste s'il y a lieu, pour les
corps ayant adhéré au
RIFSEEP)

IASS Attaché (AAE)

Groupe 1 Groupe 1

Groupe 2 Groupe 2

Groupe 3 Groupe 3

Date de mise à jour :
(jj/mm/aaaa)

20/01/2020

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction : Direction des Politiques Régionales de Santé

Département / Mission : Mission performance

Service :

Sites : ARS Siège / DD (à préciser)

DESCRIPTION DU SERVICE

Missions du service (la notion de service est entendue au sens de l'unité d'affectation au sein duquel exerce l'agent) (6):

La mission performance, placée au sein de la direction des politiques régionales de santé, développe ses compétences transversales en appui aux directions métiers et aux délégations dans les champs de la stratégie territoriale, du soin, de la perte d'autonomie et de la prévention et diffuse la culture de la performance dans le traitement des projets et des dossiers.

Techniquement, toutes les dimensions sont explorées, en lien avec les médecins référents, l'ingénieur régional de l'équipement, le conseiller technique en soins infirmiers, les pharmaciens et le département des Etudes afin d'apporter une expertise et participer à l'élaboration des recommandations sur les axes de progrès.

Dans ce cadre, la mission conçoit et développe les orientations et moyens nécessaires à l'amélioration de l'efficacité médico-économique du système de santé : performance financière et économique ; performance opérationnelle de l'organisation ; performance des ressources humaines / gouvernance / management ; vision territoriale.

Sur le champ sanitaire, la mission performance assure le pilotage médico-économique des établissements de santé qui se déploie autour de 4 axes :

- accompagner l'ensemble des établissements dans la recherche d'une meilleure performance de leur organisation interne et territoriale, de manière à contribuer à leur attractivité et à préserver leur capacité à investir pour adapter leur réponse aux besoins de la population.
- détecter rapidement les situations de difficulté financière et à agir en lien avec les délégations territoriales auprès de ces établissements pour qu'ils prennent les mesures adaptées (PRE, CREF), à les accompagner dans les conséquences éventuelles en résultant sur le plan des ressources humaines, et à assurer un suivi régulier de leurs objectifs
- sécuriser l'allocation de ressources en privilégiant l'équité – s'appuyant sur l'expertise financière et des données comparatives - et l'incitation à l'adaptation de l'offre aux besoins de la population notamment dans le cadre des objectifs de la stratégie nationale de santé et la transformation
- contribuer à la réalisation de diagnostics territoriaux. Participer à l'analyse des organisations territoriales de l'offre de soin et proposer les évolutions adaptées aux besoins.

A cette fin, la mission exerce une action et une expertise qui se décline opérationnellement selon les modalités suivantes :

- Coordination de la campagne EPRD des établissements de santé
- Contribution en lien avec la DOS et la DGOS à l'instruction et au suivi des dossiers présentés au comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins hospitaliers (COPERMO performance et investissement)
- Production et suivi des tableaux de bord régionaux retraçant la situation financière, l'activité des établissements de santé et le benchmarking à partir du retraitement comptable
- Appui au calibrage et au suivi des enveloppes versées au titre des MIG, AC, DAF, FIR
- Elaboration et le cas échéant pilotage des contrats de retour à l'équilibre financier des établissements de santé et contribution pour les contrats relevant du champ médico-social
- Pilotage de la politique régionale d'aide à l'investissement
- Déclinaison en région des projets nationaux d'amélioration de la performance (hors PHARE) : FIDES, certification et fiabilisation des comptes, OPHELIE, SIMPHONIE
- Contribution à l'appel à projets performance et au déploiement au niveau régional des projets performance portés par l'ANAP

Par ailleurs, dans une démarche de transversalité, elle apporte un appui et un accompagnement des acteurs en interne à l'agence pour consolider la culture de la performance dans les autres secteurs (médico-sociale, prévention, premier recours) et en diffuser les outils et techniques selon les besoins et sous différentes formes : formation et tutorat, expertises, développement d'outils...

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes à encadrer : 7

Activités principales (7) :

Le responsable de la mission performance a pour activités principales de :

- Animer et encadrer le service :
 - Assurer le management des agents et cadres du service (gestion, développement et évaluation des compétences de son équipe).
 - Assurer la meilleure coordination possible des personnels du service, mais aussi avec les autres services de la direction des politiques régionales de santé, des autres directions métiers et des délégations départementales
 - Décliner les objectifs de la mission, établir un programme de travail, définir des indicateurs et les suivre, répartir les tâches entre les agents.
 - Organiser le reporting régulier auprès de la direction de la DPRS, préparer le bilan des activités de la mission
 - Proposer à la direction de la DPRS les évolutions nécessaires
- Piloter le dispositif régional de détection des établissements en difficulté financière et le dispositif régional de veille sur les situations de trésorerie en lien avec la direction régionale des Finances publiques.
- Piloter le suivi régionalisé de la dette des établissements publics de santé
- Superviser et participer à la conception des outils nécessaires à une connaissance approfondie de la situation médico-économique et financière des établissements de santé et à la production d'analyses régionales en ce domaine
- Piloter directement l'efficacité médico-économique du CHU de Nice et de l'AP-HM.
- Apporter une expertise financière et médico-économique aux délégations départementales et aux chargés de missions performance dans l'analyse et le traitement des dossiers particulièrement complexes ou sensibles.

Activités annexes (7) :

Partenaires institutionnels (8) :

En interne : Travail en collaboration très étroite avec les directions métiers DOS, DOMS, DSDP et DSPE

Autres partenaires internes : les délégués départementaux, les référents thématiques, la Direction Générale.

En externe : l'ANAP, la DRFIP, la DGOS (PF1), les fédérations hospitalières, les directions des établissements de santé.

Spécificités du poste / Contraintes (9)

Disponibilité pour déplacement en région et sur le territoire national

Poste soumis à déclaration publique d'intérêt

PROFIL SOUHAITE

Compétences requises sur le poste :

Le Répertoire des emplois types ministériel (à défaut RIME ou Répertoire des Métiers de l'UCANSS), complété du Dictionnaire des compétences, mis en ligne sur l'intranet, sont à votre disposition pour vous aider à identifier les compétences et leur mise en œuvre attendues.

Attention :

Seules celles concernant les connaissances et les savoir-faire sont caractérisées et explicitées selon un niveau de mise en œuvre attendu, classées de 1 à 4, comme suit :

Expertise (niveau 4)

E – domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – capacité à former et/ou à d'être tuteur.

Maîtrise (niveau 3)

M – connaissances approfondies – capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Application (niveau 2)

A – connaissances générales – capacités à traiter de façon autonome les situations courantes

Notions (niveau 1)

N - connaissances élémentaires – capacité à faire mais en étant tutoré

Connaissances ⁽¹⁰⁾ E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions	Niveau de mise en œuvre attendu			
	E	M	A	N
Règles générales d'organisation et de fonctionnement des établissements		X		
Environnement institutionnel et administratif		X		
Statut général de la fonction publique et/ou droit du travail, conventions collectives			X	
Outils bureautiques et informatiques		X		
Règles de la gestion budgétaire et comptable publique	X			
Règles de la gestion financière et comptable privée		X		
Financement du système de santé	X			

Savoir-faire ⁽¹⁰⁾ E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions	Niveau de mise en œuvre attendu			
	E	M	A	N
Travailler en partenariat	X			
Accompagner-conseiller		X		
Réaliser un diagnostic / une analyse		X		
Concevoir et utiliser un tableau de bord		X		
Utiliser les techniques rédactionnelles		X		
Planifier des activités et des échéances	X			
Travailler en mode projet	X			
Créer et animer un réseau		X		
Conduire un projet	X			
Concevoir un plan d'action et les outils adaptés		X		
Diriger une structure /un service		X		
Arbitrer		X		
Animer une équipe		X		
Evaluer ses collaborateurs		X		
Gérer et développer les compétences		X		
Déléguer	X			
Avoir une vision stratégique et anticipatrice		X		
Utiliser les techniques de communication		X		
Mettre en œuvre les techniques de la négociation professionnelle		X		
Analyser et maîtriser les risques	X			
Concevoir et proposer des solutions innovantes		X		
Conduire le changement		X		
Organiser/coordonner un dispositif d'évaluation		X		
Procéder à une analyse comptable et financière d'un établissement	X			

Savoir-être nécessaire ⁽¹¹⁾ (il est recommandé de mettre en gras la ou les compétences clés attendues)

Avoir le sens de l'écoute et du dialogue

Rester maître de soi

Avoir le sens de la diplomatie/médiation

Faire preuve d'adaptation professionnelle

Travailler en équipe

Etre réactif

Faire preuve de rigueur

Donner du sens pour mobiliser

Faire preuve d'autorité et de leadership

Gérer les situations conflictuelles

Représenter l'ARS

Faire preuve d'aisance dans la prise de parole en public

Travailler en autonomie